Défaillance et joie de l'administration

Par **Nunya**, le **23/05/2008** à **19:10**

Enfer et damnation !

Après un premier semestre de Licence 3, Droit, à Rouen, plutôt très correct, j'entamais avec de nouveaux bons résultats ce second opus.
Arrivé à une semaine des partiels terminaux, c'est l'affichage des notes de travaux dirigés. Bizarre, je ne figure pas sur la liste de Droit Public de l'Union Européenne, matière pour laquelle j'ai pourtant suivie assidument les enseignements, participés au galop d'essai, rendus les exercices en TD [...].
Je vérifie donc ma fiche pédagogique, et là, horreur absolue. Malgré ma demande de changement au début du second semestre, je n'ai pas eu l'intelligence de revérifier le compte rendu. Je suis donc officiellement inscrit en Droit Judiciaire Privé, pour laquelle je n'ai suivi évidemment aucuns TDs, et participés à aucuns galops.
Je vais donc voir la scolarité, et celle-ci, sur un ton hargneux, m'envoie chercher une fiche de réclamation, que je devrais lui donner en début de semaine prochaine.

Quid de ce qui va m'arriver ?
Dois-je m'asseoir clairement sur un semestre où j'ai bossé infiniment dur pour avoir des notes potables, et espérer par la suite accéder au Master 2 de mon choix ? Le rattrapage, ou une nouvelle troisième année, sont-ils inévitables ?
Je suis vraiment en panique absolue, même pas 5 jours avant mon premier partiel, de Droit social. :(Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **23/05/2008** à **19:16**

Ne t'inquiète pas trop, ça ne ferait que te stresser pour tes partiels ;) Image not found or type unknown

Je pense que si ton chargé de TD a bien tes notes et tes présences tu n'as pas à t'en faire, essaye de le contacter pour qu'il communique tes notes à la scolarité, et sinon rend la fiche de réclamation ça suivra son cours.

Par **Kem**, le **23/05/2008** à **20:45**

J'avais eu le même type de problème : inscrite au départ dans une option et changement

d'avis deux semaines après.

Aux examens, pareil, je n'avais pas été changée dans les cahiers administratifs.

J'ai vu avec le directeur et tout a été réglé simplement et sans encombre (présence aux cours, préparations rendues, etc. prouvent que j'étais dans les faits dans la seconde option et pas dans la première)

Par **nicomando**, le **26/05/2008** à **10:08**

Je pense que ton cas va s'arranger sans trop de problème surtout si le secrétariat n'est pas trop chiant.

Par contre pour la prochaine fois il faut toujours vérifier son double de feuille d'inscription pour ne pas avoir de mauvaise surprise.

Par **Kem**, le **26/05/2008** à **10:26**

[quote:3kquv8fq]surtout si le secrétariat n'est pas trop chiant. [/quote:3kquv8fq]
:roll:

Tout est là en fait Image not found or type unknown

Par **Nunya**, le **26/05/2008** à **10:29**

Effectivement, le problème s'est réglé assez rapidement, même si j'ai eu un peu de mal à me faire entendre à la scolarité eut égard à une sympathie exceptionnelle de la représentante présente.
Désormais, je révérifierais mes demandes de changement plutôt six fois qu'une. Un bon coup de stress retiré, avant mon premier partiel après demain.
Bon courage à tous et merci !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés